



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Stocks de comprimés d'iode destinés à l'ensemble de la population

Question écrite n° 44843

Texte de la question

M. Hervé Saulignac interroge M. le ministre des solidarités et de la santé sur les stocks de comprimés d'iode destinés à l'ensemble de la population en cas d'incident nucléaire et les modalités de sa distribution. Le plan national de réponse en cas d'accident nucléaire ou radiologique majeur de février 2014 prévoyait le maintien d'un stock de comprimés d'iode couvrant la totalité de la population (soit 130 millions de comprimés). À titre d'exemple, en 2016, l'agence régionale de santé (ARS) d'Aquitaine alertait sur le fait qu'une majorité des stocks étaient périmés. Qu'en est-il aujourd'hui ? Les stocks ont-ils été reconstitués ? La crise du covid-19 a montré le manque d'anticipation de l'État, avec notamment la mise en exergue de la pénurie des protections sanitaires. La France ne peut prendre le risque de ne pas être en capacité de protéger la population en cas d'incident nucléaire. En effet, contrairement au covid-19 où un confinement généralisé suffisait à protéger les Français et les Françaises, en cas d'incident nucléaire, la prise de comprimés d'iode doit être immédiate. Ensuite, il souhaiterait savoir comment l'État s'organiserait pour prévenir la population en cas de menace d'incident nucléaire. Le système d'alerte et d'information des populations est-il au point ? Enfin, il l'interroge sur l'organisation que le Gouvernement entendrait mettre en place pour distribuer lesdits comprimés d'iode le cas échéant à l'intégralité de la population française.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Saulignac](#)

Circonscription : Ardèche (1^{re} circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44843

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 mars 2022](#), page 1678

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)